



# Triathlon du Val de Saone

Trévoux 14 mai 2022

## Règlement de l'épreuve

### Table des matières

<b>1. Les formats de course :</b> .....	<b>3</b>
- Duathlon jeunes : .....	3
- Triathlon format S (individuel – relais) : .....	3
- Duathlon format S (individuel – relais) : .....	3
<b>2. Dispositions réglementaires :</b> .....	<b>4</b>
<b>3. Epreuves et horaires :</b> .....	<b>4</b>
- Epreuve Course à pied : .....	5
- Epreuve cyclisme : .....	5
Les athlètes doivent impérativement rouler du côté droit de la route, respecter obligatoirement le sens de circulation, et le code de la route. ....	5
- Epreuve course à pied : .....	5
- Epreuve Natation : .....	6
- Epreuve cyclisme : .....	6
Les athlètes doivent impérativement rouler du côté droit de la route, respecter obligatoirement le sens de circulation, et le code de la route. ....	6
- Epreuve course à pied : .....	6
- Epreuve CAP : .....	6
- Epreuve cyclisme : .....	6
- Epreuve course à pied : .....	6
<b>4. Ravitaillement :</b> .....	<b>7</b>
Duathlon jeune .....	7

Triathlon S et Duathlon S.....	7
<b>5. Inscriptions et classement :</b> .....	<b>7</b>
<b>6. Arbitrage :</b> .....	<b>7</b>
<b>7. Assistance médicale :</b> .....	<b>7</b>
<b>8. Responsabilités :</b> .....	<b>8</b>
<b>9. Droit à l'image / CNIL :</b> .....	<b>8</b>

Le 14 mai 2022 se déroulera la première édition du triathlon du Val-de-Saône avec l'organisation d'un DUATHLON S, TRIATHLON S d'un combiné basé sur le temps cumulé de deux épreuves et de DUATHLON Jeunes.

Cette épreuve se déroulera sur le bas-port de Trévoux avec un parcours vélo qui empruntera les routes entre les communes de Trévoux et Saint-Bernard.

Cette épreuve est inscrite au calendrier de la ligue Auvergne Rhône Alpes de triathlon et répond à la réglementation mise en place par la FFTRI. L'organisateur est couvert par une assurance de Responsabilité Civile. Seuls les licenciés **FFTRI Compétition** bénéficient des garanties d'assurance de leur licence.

## 1. Les formats de course :

### - Duathlon jeunes :

Duathlon réalisé sur la base de distances suivantes :

	Course à pied	Vélo	Course à pied
Mini poussins / poussins (6-9 ans)	250m	1km	250m
Poussins / Pupilles (8-11 ans)	500m	2km	500m
Pupilles /Benjamins / minimes (10-15 ans)	750m	5km	750m

L'utilisation d'un VTT est impérative pour prendre le départ du Duathlon jeunes.

### - Triathlon format S (individuel – relais) :

Chaque formule disputera l'épreuve sur la base d'un format S (natation 750 m / vélo 22 km / course à pied 5 km)

Le nombre de départs maximum est fixé à 170 (total des départs individuels + relais)

Courses individuelles ouvertes à partir de la catégorie cadet.

Les équipes en relais peuvent être composées de 2 ou 3 athlètes. Les équipes peuvent être féminines, masculines ou mixtes. Les catégories d'âge peuvent être mélangées au sein d'une même équipe (de cadet à master en relais).

**Pour le relais :** Course ouverte à partir de la catégorie Minime. Les athlètes de cette catégorie ne pourront s'aligner que sur l'une des 3 disciplines natation ou vélo ou course à pied. **En aucun cas, il ne leur sera possible de s'aligner sur l'épreuve individuelle.**

En relais, les catégories peuvent être mélangées de Minime à Master.

Les coureurs d'une même équipe doivent porter une tenue identique (à défaut de couleur identique) pendant toute la durée de la compétition soit de la présentation à l'entrée de l'aire de transition.

### - Duathlon format S (individuel – relais) :

Chaque formule disputera l'épreuve sur la base d'un format S (CAP 5km / vélo 22 km / course à pied 2,5 km)

Le nombre de départs maximum est fixé à 170 (total des départs individuels + relais)

Courses individuelles ouvertes à partir de la catégorie cadet.

Les équipes en relais peuvent être composées de 2 ou 3 athlètes. Les équipes peuvent être féminines, masculines ou mixtes. Les catégories d'âge peuvent être mélangées au sein d'une même équipe (de minime à master en relais).

**Pour le relai :** Course ouverte à partir de la catégorie minime. Les athlètes de cette catégorie ne pourront s'aligner que sur l'une des 3 disciplines natation ou vélo ou course à pied. **En aucun cas, il ne leur sera possible de s'aligner sur l'épreuve individuelle.**

En relai, les catégories peuvent être mélangées de Minime à Master.

Les coureurs d'une même équipe doivent porter une tenue identique (à défaut de couleur identique) pendant toute la durée de la compétition soit de la présentation à l'entrée de l'aire de transition.

## **2. Dispositions règlementaires :**

Pour leur sécurité, les athlètes doivent être en possession d'un casque de vélo à coque dure.

Pour le bon suivi de course et de l'application de la réglementation FFTRI, chaque athlète doit être muni d'un porte dossard avec 3 points d'attache.

Plus particulièrement sur la partie cycliste les athlètes devront impérativement :

- Le drafting est autorisé. A ce titre, les vélos (type chrono) ne sont pas autorisés, et les vélos doivent répondre à la réglementation en vigueur (prolongateurs ne dépassant pas les cocottes de freins)
- Les décisions des arbitres officiels devront être respectées
- Les équipes doivent se présenter à l'entrée de l'aire de transition au complet, en tenue, avec le dossard attaché (non plié, non coupé) et le casque attaché sur la tête.  
Tous les embouts des guidons de vélo, y compris les prolongateurs, devront être obturés.

Toute aide extérieure est interdite sur la totalité des 3 disciplines et lors des transitions.

L'utilisation de la combinaison pour la partie natation est soumise à la réglementation en vigueur.

En cas de qualité d'eau inapproprié ou de température trop basse, le triathlon sera transformé en duathlon.

Ces deux épreuves sont agréées par la Fédération Française de Triathlon et soumises à la réglementation générale de cette fédération.

## **3. Epreuves et horaires :**

Le Duathlon S, le triathlon S et le Duathlon jeune auront lieu le samedi 14 mai 2022.

Le retrait des dossards se fera au stand accueil situé à l'accueil.

A partir de 7h00 pour le Duathlon format S (individuel, relais) et ce jusqu'à 1 heure avant le départ de la course.

A partir de 9h00 pour le Triathlon S et ce jusqu'à 1h avant le départ de la course.

A partir de 12h00 pour le Duathlon jeune et ce jusqu'à 1h avant le départ de la course.

**Duathlon S** : Matin (départ à 9H avec ouverture du parc à 7H30 et fermeture 30 mn avant le départ et briefing 15 mn).

**- Epreuve Course à pied :**

Les concurrents doivent se présenter à l'arche de départ aux bénévoles en charge du pointage au plus tard cinq minutes avant leur horaire de départ.

Les équipes doivent se présenter au complet.

Tous les concurrents partent en même temps.

Le parcours se fera sur la nouvelle estacade de Trévoux, et sur le chemin de Halage en deux boucles de 2,5kms

**- Epreuve cyclisme :**

Le parcours est tracé sur route fermée à la circulation, sécurisée par des bénévoles aux différentes intersections.

Le parcours sera fléché à l'aide de panneaux spécifiques et de la présence de signaleurs et se fera sur 7 boucles de 2,8km + 3km d'accès au circuit (A/R)

Le drafting est autorisé.

**Les athlètes doivent impérativement rouler du côté droit de la route, respecter obligatoirement le sens de circulation, et le code de la route.**

**- Epreuve course à pied :**

Les athlètes emprunteront le même parcours que la première partie course à pied, mais ne font qu'une seule boucle.

**Triathlon S** : Midi (départ à 12H avec ouverture du parc à 10h30 et fermeture 30 mn avant le départ et briefing 15 mn).

**- Epreuve Natation :**

Les concurrents doivent se présenter à l'arche de départ aux bénévoles en charge du pointage au plus tard cinq minutes avant leur horaire de départ.

Les équipes doivent se présenter au complet

Tous les concurrents partent en même temps. Le départ s'effectue dans l'eau.

**- Epreuve cyclisme :**

Le parcours est tracé sur route fermée à la circulation, sécurisée par des bénévoles aux différentes intersections.

Le parcours sera fléché à l'aide de panneaux spécifiques et de la présence de signaleurs.

Le parcours sera fléché à l'aide de panneaux spécifiques et de la présence de signaleurs et se fera sur 7 boucles de 2,8km + 3km d'accès au circuit (A/R)

Le drafting est autorisé

**Les athlètes doivent impérativement rouler du côté droit de la route, respecter obligatoirement le sens de circulation, et le code de la route.**

**- Epreuve course à pied :**

Le parcours se fera sur la nouvelle estacade de Trévoux, et sur le chemin de Halage en deux boucles de 2,5kms

## **Combiné**

Pour les athlètes réalisant le Duathlon S et Triathlon S, un classement sur le cumul de temps réalisés sur les deux épreuves sera effectué. Le règlement des deux épreuves s'applique.

**Duathlon jeunes** : Après midi (premier départ 14h30 (fermeture du parc de transition 15 minutes avant le départ et briefing 15 mn avant le départ de la course)

**- Epreuve CAP :**

Départ groupé des athlètes par catégorie d'âges (mini poussins et poussins / Poussins et Pupilles / Pupilles, Benjamins et minimes)

**- Epreuve cyclisme :**

Le tracé empruntera le chemin de halage

**- Epreuve course à pied :**

Le parcours est le même que la première partie CAP, mais à distance différente

#### **4. Ravitaillement :**

*Duathlon jeune : Ravitaillement solide et liquide à l'arrivée.*

**Triathlon S et Duathlon S :**

*Ravitaillement liquide au demi-tour de la boucle CAP*

*Ravitaillement solide et liquide à l'arrivée*

#### **5. Inscriptions et classement :**

Les inscriptions peuvent être saisies à partir du site <http://www.yaka-events.com/yaka-chrono>.

Aucune inscription ne sera prise en compte par courrier, mail ou téléphone.

En cas d'empêchement majeur, l'épreuve sera annulée, les frais d'engagement seront remboursés aux concurrents, déduction faite des frais de dossiers facturés par le prestataire gestionnaire des inscriptions (Yaka event).

Seuls les licenciés **FFTRI Compétition** bénéficient des garanties d'assurance de leur licence.

Les athlètes non licenciés **FFTRI Compétition** devront s'acquitter d'un pass-compétition.

Une pièce d'identité devra être présentée par tous les participants lors du retrait des dossards.

L'autorisation de participation à l'épreuve reste subordonnée à la présentation, lors du retrait des dossards, de la licence 2022 délivrée par la Fédération Française de Triathlon ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon ou du sport ou de la discipline concernée (pour les relais) en compétition datant de moins d'un an à la date d'inscription.

Une autorisation parentale sera demandée pour tous les jeunes mineurs non licenciés FFTRI Compétition (sur TRIATHLON ET DUATHLON S)

Le chronométrage sera effectué grâce à un système électronique. Les résultats seront affichés sur place et publiés sur le site internet de l'organisateur. Le classement sera constaté et validé par l'Arbitre Principal. En cas de réclamation, ces dernières devront lui être adressées à l'issue de la course.

- Le classement de l'équipe est pris en compte sur la base du temps du dernier membre de l'équipe à l'arrivée de l'épreuve de course à pied. Pour pouvoir prétendre au classement des équipes mixtes, une féminine au minimum doit figurer à l'arrivée.

#### **6. Arbitrage :**

Toute aide extérieure est interdite sur la totalité des 3 disciplines et lors des transitions

#### **7. Assistance médicale :**

Une assistance médicale, par l'intermédiaire d'un médecin sera assurée à l'arrivée et sur la zone de transfert. Tout participant autorise l'organisation à lui apporter tous les soins médicaux et proposer une hospitalisation en cas d'accident ou d'urgence en concertation avec les instances compétentes (Secouristes – Pompiers – médecin).

## **8. Responsabilités :**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de :

- Accident ou défaillance provoqué par un mauvais état de santé ou par le non-respect des consignes de sécurité données par l'organisateur et/ou du présent règlement,
- il en est de même en cas de perte, bris ou vol d'objet personnel ou de matériel excepté au sein de l'aire de transition.

## **9. Droit à l'image / CNIL :**

Chaque coureur autorise l'organisation du Triathlon Villefranche Saône Vallée à utiliser toutes les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de documents promotionnels et publicitaires nécessaire à la communication et à la promotion des événements organisés par l'association. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant.

Les données à caractère personnel recueillies par les inscriptions et les résultats de chronométrage sont nécessaires pour l'organisation de la course. Elles pourront faire l'objet de traitements informatisés *ou tout document promotionnel de la course dans le cadre de prospection commerciale*. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les faire rectifier ou vous opposer à leur utilisation en écrivant à [tvsv.contacts@gmail.com](mailto:tvsv.contacts@gmail.com)

En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit. L'émargement au retrait du dossard vaut acceptation du règlement.

La participation au Triathlon du Val de Saône, Triathlon S, Duathlon S, Combiné ainsi que le Duathlon Jeunes organisés par l'association TVSV le 14 mai 2022 impose le respect du présent règlement.